

Programme de la Formation

## Nouveaux CCAG 2021 : travaux et maîtrise d'oeuvre

1 jour soit 7 heures de formation

7 heures en présentiel -

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Les arrêtés interministériels approuvant les six nouveaux cahiers des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics ont été publiés au Journal officiel du 1er avril 2021. Les acheteurs publics peuvent l'utiliser dès à présent ou se référer aux versions 2009 jusqu'au 30 septembre 2021.

Cette formation vous permettra d'appliquer immédiatement les nouveaux CCAG ou d'anticiper pour être prêt à la date butoir du 30 septembre 2021.

**Possibilité de formation dans votre entreprise** (nous contacter : 07 64 07 34 41)

### PUBLIC CIBLE

Tout public acteur de la construction.

### PRÉREQUIS

Aucun

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il peut également vous être demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes d'exercices et QCM, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

Enfin, à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation.

#### **Assistance technique des formations à distance**

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, contactez Manuella Guillet : 06 50 55 12 99

### MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module  
**Nouveaux CCAG 2021 : travaux et maîtrise d'oeuvre**

1 jour soit 7 heures de formation  
0 heure en présentiel - 7 heures en formation à distance

**Modalité d'apprentissages** : Mixte - Présentiel/Distanciel

### OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue du module de 1 jour, les stagiaires seront capables de se référer aux nouveaux CCAG 2021 et sécuriser leurs documents de marchés. Ils pourront :

- Identifier les points clés de tous les nouveaux CCAG
- Repérer les nouveautés 2021 sur le CCAG Travaux
- Identifier les modifications majeures par rapport au CCAG Travaux 2009
- Découvrir le CCAG Maîtrise d'œuvre, nouvellement créé et ses points clés

### FORMATEUR(S)

PIERSON Hélène - Consultante en achats (publics et privés) et accompagnement des entités publiques

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

A distance : Formation par demi-journées non consécutives.  
Alternance théorie / pratique  
Mise en pratique sur des cas concrets d'un CCAG exemple  
Un support numérique est remis à chaque stagiaire.

### PROGRAMME

#### **Introduction**

Tour de table des pratiques et des attentes.

#### **1ère demi-journée**

##### **Nouvelles dispositions communes à tous les CCAG**

- Rôle et statut du CCAG et du CCAP
- Les nouveautés
- Les évolutions
- Les points de vigilance

##### **CCAG MAITRISE D'ŒUVRE**

- Spécificités de la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction
- Articulation et liens CCAG Travaux / CCGA MOE
- CCAG PI vs CCAG MOE
- Statut des dérogations
- Les points de vigilance (notamment le cas de l'OPC)

#### **2nde demi-journée**

##### **CCAG TRAVAUX**

- Les nouveautés
- Les évolutions
- Les points de vigilance juridiques et techniques